

Mairie de Marseille
Pôle Inclusion Droits des Femmes – Service Handicap



18 mars – 31 juillet 2024

Table des matières

Remerciements	3
Introduction.....	4
I / L'accessibilité pour Tous	5
II / Propositions d'accessibilités pour améliorer l'accès aux bâtiments et divers lieux à destination des usagers.....	7
Conclusion	10
Annexes	11
Sitographie	12

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble du Pôle Inclusion – Droit des Femmes pour son accueil et sa bienveillance, lors mon arrivée.

Je remercie tout particulièrement Clément R. et Elodie B. de m'avoir permis cette opportunité riche d'apprentissages et rencontres.

Merci à Elodie B. qui est ma référente de stage, pour sa présence et ses conseils sans lesquels je n'aurai certainement pas progressé durant ce stage. Sa vision du monde et du handicap, son engagement qui motive d'autant plus à vouloir se battre pour l'Inclusion de Tous.

J'adresse mes remerciements à Clément R., Elodie B. et Bastien L. pour leurs conseils, et relectures de mon rapport de stage.

Je tiens à remercier Madame Mélanie Hamm – responsable pédagogique de la Licence Professionnelle « Intervention et médiation en Langue des Signes » pour son accompagnement et son soutien, tout au long de l'année, ainsi que pour ses conseils pour la création de ce rapport de stage.

Bien sûr, je remercie toute l'équipe pédagogique de la licence professionnelle « langue des signes » d'Aix-Marseille Université qui m'a permis d'apprendre et d'enrichir ma culture du Monde Sourd, de mieux comprendre les enjeux de l'inclusion et pour tous ces bagages qui me seront utiles pour la suite de mon parcours.

Je remercie mes camarades pour cette année qui a été riche en découvertes et en apprentissages. Mes camarades sans qui l'année ne serait pas ce qu'elle a été, et grâce à elles, cela a été synonyme de progression et d'évolution.

Enfin, je remercie mes proches et mes amis pour leurs présences, leur soutien et leurs conseils tout au long de mon année universitaire.

Introduction

Le stage au sein du Service Handicap de la Ville de Marseille a commencé le 18 mars 2024 et doit s'achever le 31 juillet 2024. Ce stage se déroule dans le cadre de la Licence Professionnelle « Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques – Développement et médiation linguistique en Langue des Signes ».

Ce stage a pour but de travailler sur les thèmes de l'accessibilité et de l'inclusion. Pour ce faire, plusieurs missions nous sont confiées autour de trois grands points :

1) appui au lancement d'un dispositif de formations à destination des agentes des musées de Marseille (accessibilité PMR et déficients visuels principalement)

2) soutien à la valorisation des projets du service handicap (revue de projets, mise à jour du site internet, développement d'outils de communication)

3) 3.1. Participation à la mise en œuvre des projets structurants du service handicap dispositif littoral « A nous la mer ! », accompagnement des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires
3.2. Ouverture d'un Pôle d'accompagnement et de ressources pour l'inclusion à destination des parents d'enfants en situation de handicap ainsi que des professionnelles de l'enfance, de la petite enfance et de l'adolescence.

La question que nous nous poserons, tout au long, du stage est la suivante :

Comment rendre accessibles les événements et autres lieux publics, à Tous pour la Ville ?

Dans un premier temps, nous nous pencherons sur la question de l'accessibilité pour Tous. Dans un second temps, nous verrons comment sont réfléchies les propositions d'accessibilités pour améliorer les conditions d'accès des usagers.

I / L'accessibilité pour Tous

En France, environ 12 millions de personnes sont atteintes d'un handicap ou de difficultés importantes qui les limitent dans leur quotidien. Plus précisément, environ 7 millions de personnes sont touchées par un handicap et 5 millions déclarent être restreintes dans leurs activités, du fait de problèmes de santé plus ou moins invalidants.

Le handicap est un sujet très vaste et à la définition complexe, car tous les organismes ne s'accordent pas à définir le handicap de la même manière. Qu'est-ce que le handicap ? Quels sont les différents types de handicaps ?

Définition du handicap :

Loi du 11 février 2005

« Constitue un Handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

CIDPH – Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées

« Selon la CIDPH, le handicap apparaît ainsi comme le résultat de l'interaction entre les facteurs personnels (incapacités de la personne) et les facteurs environnementaux (barrières liées à l'inaccessibilité du cadre bâti, des transports, des services, des technologies, ... ; barrières comportementales ; etc.), dont l'effet est d'entraver la pleine participation de la personne concernée. Cette approche consacre la dimension sociale du handicap. L'environnement est en effet ici clairement identifié comme étant, au même titre que les incapacités de la personne, responsable et coproducteur de la situation de handicap dans laquelle peut se trouver la personne handicapée. »

La loi du 11 février 2005 et la CIDPH* ne donnent pas exactement la même définition et n'ont pas un point de vue sur le handicap similaire.

Pour la loi du 11 février 2005, une personne ne peut pas participer pleinement à la vie en société en raison de son handicap. Les limitations viennent donc du handicap de l'individu.

Pour la CIDPH, la pleine participation à la vie en société limitée intervient à cause de deux points : le handicap de l'individu et l'environnement qui peut mettre la personne encore plus en difficulté.

* Voir Glossaire

Les types de handicaps :

A ce jour, on retrouve cinq types de handicaps différents.

- Handicaps sensoriels : troubles de la vue ou de l'audition
- Handicaps moteurs : motricité et moteur
- Handicaps mentaux : troubles intellectuels
- Handicaps cognitifs : autisme, troubles « dys* » etc.
- Handicaps psychiques : dépression, bipolarité, etc.

Sur ces cinq catégories, nous pouvons comprendre que la majorité des handicaps ne peuvent pas se voir. C'est que l'on appelle **le handicap invisible**, et cela ne concerne pas moins de 80% des handicaps.

Il est important d'avoir cette donnée à l'esprit, car sans cela il est difficile de réfléchir à l'adaptation et l'inclusion pour Tous.

A Marseille, la Mairie et l'élue Isabelle LAUSSINE ont à cœur de proposer des solutions d'accessibilité pour Tous.

Pour ce faire, le Service Handicap qui portait d'autres noms et était structuré sous d'autres formes (association etc.) existe depuis, environ, une trentaine d'années.

A ce jour, le Service Handicap fait parti du Pôle Inclusion – Droits des Femmes. Trois grands services composent le Pôle* :

- Service Droit des Femmes : il est composé de deux divisions.
- Service Lutte contre les Discriminations.
- Service Handicap : il est composé de deux divisions.
La première : Division Accessibilité, Aménagement, Mobilité qui se concentre sur l'accessibilité des bâtiments accueillants du public.
Enfin la seconde : Division Participation, Accompagnement, Partenariat qui travaille sur l'accessibilité et l'accompagnement des enfants en situation de handicap qui sont suivis par des AESH*.

* Voir Annexes : Organigramme anonymisé

II / Propositions d'accessibilités pour améliorer l'accès aux bâtiments et divers lieux à destination des usagers

Le Service Handicap de la Ville est un service qui impulse des projets transversaux et / ou vient aussi en appui pour les autres services. Tous les projets d'accessibilités pour la Culture, pour le Sport, pour l'Education peuvent donc passer par le Service Handicap pour avoir des conseils, des avis et des validations.

Ces appels internes et externes soulèvent des problématiques auxquelles il faut répondre. Pour ce faire, le service peut s'appuyer autant sur des partenaires et outils déjà en place, que créer de nouveaux partenariats et autres supports d'aides.

Projet Musées

Les musées municipaux sont des lieux de cultures, ils permettent de découvrir l'Histoire, l'Art ou d'autres thématiques sous diverses formes. Ce sont des lieux qui doivent être accessibles à Tous, et pour répondre à ce besoin d'accessibilité, nous avons mis en place différentes actions.

Dans un premier temps, nous nous sommes rendus dans des musées pour visiter et constater quelles solutions d'accessibilités sont proposées pour les usagers. Ensuite, des rapports sont faits avec les points forts, faibles, les freins et blocages. Nous réfléchissons, en dernier lieu, aux préconisations et axes d'améliorations envisageables.

Pour étoffer ce travail, nous rencontrons et allons rencontrer divers acteurs dans les métiers de Culture – tel que le chargé de Culture et d'accessibilité au MUCEM, le directeur du Musée d'Histoire de Marseille. Ces rencontres ont pour but de travailler avec un objectif commun = accessibiliser les musées !

Pour apporter un projet supplémentaire, nous espérons pouvoir créer un partenariat avec le programme Pi 'Sourd de l'école des Beaux-Arts de Marseille. Cela permettrait à des étudiants sourds de l'école des Beaux-Arts d'être guides pour les musées municipaux de la Ville.

Liste des musées visités :

- Mémorial de la Déportation
- Musée Cantini
- Musée de la Moto
- Musée des Arts décoratifs, de la Faïence et de la Mode
- Musée des Arts Contemporains
- Musée Préau des Accoules
- Centre de la Vieille Charité
- Musée des Beaux-Arts
- Muséum d'Histoire Naturelle
- Musée d'Histoire de Marseille

Projet Guide d'Accessibilité

A la demande de Isabelle LAUSSINE – Adjointe au Maire en charge des Personnes en Situation de Handicap, de l'Inclusion et de l'Accessibilité, nous devons se pencher sur la création d'un Guide d'Accessibilité. Ce Guide d'Accessibilité sera à destination des agents internes de la Ville de Marseille mais aussi pour les acteurs externes désireux de créer des événements accessibles à Tous.

Afin de bâtir ce projet, un cahier des charges transmis par l'élue ainsi que des Guides d'Accessibilité d'autres villes nous sont parvenues. Des temps d'échange avec la cheffe du Service Handicap et le directeur du Pôle Inclusion et Droit des Femmes ont permis de mieux cerner les attentes précises pour le Guide d'Accessibilité.

A ce jour, le Guide d'Accessibilité est toujours en construction*.

* Voir Sitographies : Guide d'Accessibilité Vaulx-en-Velin et Charente-Maritime

Affiche Chien d'assistance

Lorsque nous parlons d'accessibilité, nous devons penser aussi aux animaux. En l'occurrence, les chiens qui peuvent être des chiens guides d'aveugles ou des chiens d'assistances à destination des personnes sourdes, diabétiques, épileptiques etc. Ces chiens doivent pouvoir être intégrés en tout lieux et dans n'importe quelle circonstance.

Beaucoup de personnes sont très peu sensibilisées au chien guide / d'assistance, et cela peut créer des situations complexes où le bénéficiaire peut se voir refuser l'entrée d'un lieu à cause de son chien. Cette situation ne devrait pas exister, pour le bien-être du bénéficiaire et son chien mais aussi pour contrer la discrimination.

L'origine de la commande vient du fait que des chiens étaient refusés sur les plages. Le document permettra de faciliter leur accès en faisant connaître le cadre légal et les documents afférents.

Pour répondre à cette problématique, nous avons donc créé une affiche explicative sur le chien d'assistance. Un rappel légal est inscrit sur l'affiche, ainsi que des conseils pour reconnaître un chien guide / d'assistance.

Projet écoles

Après avoir vu l'accessibilité culturelle, événementielle, animales, nous allons voir l'accessibilité pour l'éducation. Pour ce faire, le Service Handicap travaille en lien étroit avec les écoles. En effet, l'accessibilité pour l'éducation est un des points importants de ce Service.

La principale mission du service handicap concernant la dimension scolaire est l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les cantines (plus de 550 AEH*), avant même de citer les actions / projets.

Nous avons pu voir deux projets :

Le premier : Il s'agit d'une commande publique de la Ville à laquelle le centre Pastré a répondu.

La collaboration du centre équestre Pastré avec les classes ULIS de Marseille.

Cette collaboration vise à accueillir des enfants porteurs de différents handicaps, afin de découvrir l'équitation adaptée / l'équithérapie.

Pour cela, le centre équestre propose les compétences d'un moniteur équestre connaissant le monde du handicap et les bienfaits de l'équithérapie. Des séances sont proposées de façon régulière, et les enfants apprennent à s'occuper d'un poney et à évoluer avec ce dernier. A la fin de l'année, une fête est organisée au centre Pastré avec un défilé enfants-poney, des stands de jeux etc.

Le second projet est l'ouverture d'un Pôle d'Education des Jeunes Sourds – PEJS prévue pour septembre 2024, à l'école Saint-Tronc Castelroc (13010). Ce projet émane d'une obligation fixée par le ministère de l'Éducation nationale, mise en œuvre par la DSDEN et pour laquelle la Ville a proposé un lieu et est partenaire. Tous ces acteurs souhaitent proposer une éducation inclusive pour les enfants sourds, cette éducation inclusive qui sera dispensée grâce à des classes bilingues Langue des Signes et français écrit.

Conclusion

L'inclusion et l'accessibilité sont des sujets très vastes qui tiennent à cœur à la Ville, et au service Handicap. Les événements, les lieux d'accueils et autres actions menées peuvent être rendues accessibles. Pour ce faire, différents acteurs internes et externes à la Ville peuvent agir, et sur différents niveaux.

Toutes les actions qui sont menées montrent la polyvalence du Service Handicap à agir, sur différents points d'accessibilité et d'inclusion :

- Projet d'ouverture d'un pôle bilingue français / Langue des Signes
- Accessibilité des musées municipaux
- Guide d'accessibilité pour tous les événements de la Ville
- Création d'une affiche « Accessibilité du chien d'assistance »

Grâce à la diversité de ces projets, il est possible de voir que l'inclusion et l'accessibilité doivent toucher tous les domaines de vie (éducation, culture, sport, médical etc.).

C'est un travail de fourmi qui demande beaucoup de patience, de résilience et de motivation, malgré des lois qui datent de plusieurs années, tout prend beaucoup de temps. En effet, convaincre les acteurs et sensibiliser tous les usagers n'est pas une tâche aisée.

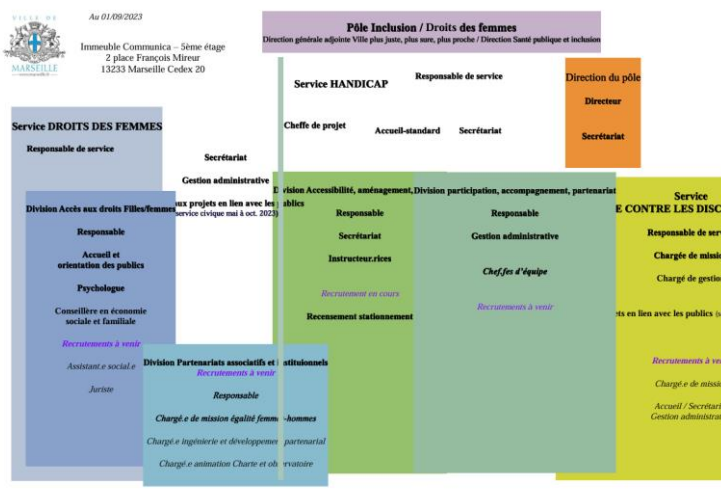
La volonté et le désir d'un monde plus inclusif permet de tenir et de réfléchir aux façons d'évoluer.

La question suivante à se poser, après avoir vu comment accessibiliser les événements et lieux de la Ville, est la suivante :

Comment sensibiliser les usagers au Handicap, tout en ayant un impact réel ?

Annexes

Organigramme anonymisé du Pôle Inclusion / Droit des Femmes



Site Internet des musées municipaux de Marseille – Accessibilité

Page de présentation de l'accessibilité des musées avec les possibilités d'aménagements extérieurs et intérieurs propres à chaque musée

Musée des enfants
Préau des Accoules

Expositions Infos pratiques Agenda Ressources

Scolaires
Champ social
→ Personnes en situation de handicap
Familles
Tarifs
Sécurité

Accueil et Offre culturelle à destination des personnes en situation de handicap

- Personnes en situation de handicap auditif

La Ville de Marseille propose une fois par mois au sein de l'un de ses musées, une visite guidée en Langue des Signes Française.

Les chiens guides (accompagnant les personnes en situation de handicap physique et/ou mental) sont admis dans les salles d'exposition.

- Personnes en situation de handicap visuel

Sitographie

Projet Guide d'Accessibilité

[2021-guide-pratique-accessibilite-evenements.pdf \(vaulx-en-velin.net\)](#)

[Guide accessibilité manif evenementielle.pdf \(charente-maritime.gouv.fr\)](#)

Définition de l'Accessibilité interministérielle

[GuideAccessibilite_DIPH.pdf \(sante.gouv.fr\)](#)

Ces documents me permettent d'étoffer le Guide d'Accessibilité prévu pour la Ville de Marseille. Ils sont complémentaires des rencontres et du cahier des charges sur lequel je dois également m'appuyer.

Projet Musées

Formation MOOC – Mon musée accessible

[Mon Musée Accessible \(monmuseeaccessible.fr\)](#)

C'est une formation gratuite et accessible à tous, que j'ai effectué dans le but de comprendre l'outil proposé et d'évaluer sa pertinence pour les préconisations et axes d'améliorations, à destination des musées municipaux.

Site internet des musées municipaux – Marseille

[Les musées de la ville de Marseille](#) | [Musées de Marseille](#) | [Ville de Marseille](#)

[Personnes en situation de handicap](#) | [Musées de Marseille](#) | [Ville de Marseille](#)

Glossaire

CIDPH : Convention Internationale des Droits des Personnes Handicapées

Troubles « dys » : dyslexie, dyspraxie etc.

AESH : Accompagnateur d'Enfants en Situation Handicap – temps éducation scolaire

AEH : Accompagnateur d'Enfants Handicapés – temps cantine

DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale